

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Néanmoins, poursuit Stürmer, on ne doit modifier qu'avec précaution l'équilibre de la politique de sécurité. La CSCE et le COCONA sont les meilleures choses que l'Ouest peut offrir. Mais la sécurité de l'Europe de l'Est englobe l'apaisement et le traitement prévenant de la Russie, tout comme l'exhortation aux Etats de la région de respecter scrupuleusement les frontières et les droits des gens.»

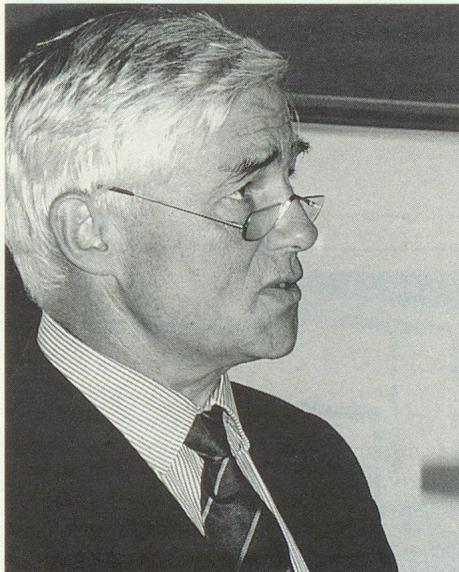
En conclusion, Michael Stürmer affirme: «L'OTAN, qui doit, en vertu du traité de Washington de 1949, développer une philosophie fondamentalement nouvelle de la sécurité et une stratégie de la défense, contient aujourd'hui et pour une durée prévisible le seul élément solide et obligatoire de la sécurité européenne. Pour sa nouvelle définition interne, elle a toutefois besoin d'un climat atlantique de compréhension, avant tout pour des questions de négociations du GATT et, dans la mesure du possible, de ce nouvel atlantisme esquissé depuis 1991 sous la forme d'une importante compensation américano-européenne.»

Ouverture au monde et neutralité

Tel était le thème proposé aux participants du «Workshop 1». L'animation était assurée par R. Probst, président de l'Association suisse de politique étrangère. On trouvait comme orateurs: Madame Suzette Sandoz, conseillère nationale, Hansrudolf Hoffmann, ambassadeur, Nicolas Michel, professeur Uni Fribourg, Jacques Pilet, rédacteur en chef du «Nouveau Quotidien» et Roger de Weck, rédacteur en chef du «Tages Anzeiger».

Raymond Probst lance le débat en mettant en avant le fait que la Suisse n'est pas le seul pays neutre d'Europe. De citer l'Autriche, la Suède, la Finlande, l'Irlande, comme faisant partie du même bloc des

pays dits neutres. Mais le sont-ils encore vraiment? Ces pays ne sont-ils pas en train de désintégrer leur neutralité pour mieux s'intégrer dans l'Europe de Bruxelles? Pour R. Probst l'attitude de l'Autriche est particulièrement ambiguë. En effet, lors de sa déclaration faite à Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères autrichien savait qu'il acceptait sans restriction ni réserve le contenu du traité. Aucune allusion n'a été faite à son statut de neutralité figurant pourtant dans sa constitution. Il est tout aussi étonnant de constater que le CICR a tenu à prendre ses distances vis-à-vis de la politique de neutralité «new-look» de la Suisse, en réaffirmant que le CICR entendait s'abstenir de toute prise de position sur les rapports de la Suisse avec la communauté européenne ainsi que sur la



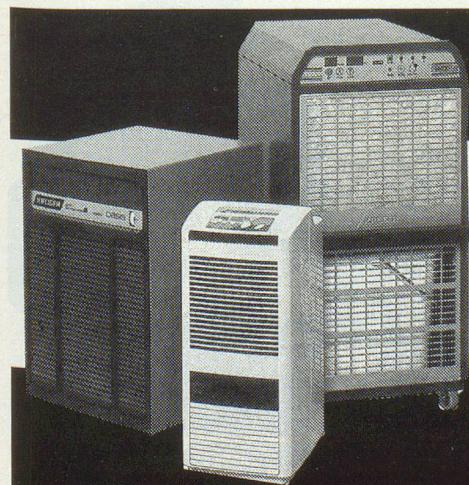
«A l'Est, la différence entre la sécurité collective sur le papier et la défense collective par les muscles est douloureusement évidente.»

question du rôle de la neutralité suisse dans le monde moderne.

Pour Jacques Pilet, alors que tout change partout dans le monde, la Suisse, elle, ne change pas. Elle aborde l'idée du changement avec une crainte et une prudence remarquable. Comment se fait-il que notre conscience collective tarde à ce point à prendre en compte les effets qu'ont sur nous les bouleversements de ce monde? «Même si nous agitons encore notre neutralité comme un petit fétiche, il est bon de rappeler que nous avons déjà, par exemple au plan politique, pris quelques libertés avec notre neutralité en nous associant aux sanctions des Nations Unies lors de la guerre du Golfe et dans celles de l'ex-Yougoslavie.» Pour Jacques Pilet, la neutralité n'est plus une protection, c'est une menace, car elle nous fait fuir nos responsabilités et nous coupe du combat de l'effort collectif dont nous avons besoin pour notre propre sécurité.

Pour l'ambassadeur Hoffmann, neutralité égale indépendance. En effet, il est nécessaire de préserver un minimum d'indépendance dans cette phase transitoire, car cela nous laisse le maximum de liberté d'action. L'ouverture au monde ne devrait pas signifier une politique extérieure d'activisme, ni le gaspillage de moyens, pas d'ingérence dans les conflits. Notre neutralité, telle qu'elle est définie dans le droit public international signifie: la non participation d'un Etat aux guerres entre autres Etats. Notre politique de neutralité, adaptée à notre temps, doit devenir une politique de participation et de solidarité.

Pour Suzette Sandoz l'ouverture au monde n'est pas un élément de politique de sécurité, car elle dépend d'un état de démocratie, d'économie de marché, de prospérité et de celui d'indépendance permettant de rechercher avec tous les autres États des échanges. La neutralité comme telle peut



Finis les dégâts dus à l'humidité! Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Krüger + Cie.
1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH,
Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE,
Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

KRÜGER
depuis 60 ans